
Dépenses de l'Instruction primaire. Fixation du Contingent communal.

Numéro d'inventaire : 1978.03783 (1-2)

Auteur(s) : A. Firbach

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1879

Description : 2 feuilles imprimées complétées à la main, la plus grande déchirée aux pliures.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : La Haye-Aubrée

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Eure, La Haye-Aubrée

DÉPARTEMENT
DE L'EURE



COMMUNE

de la Haye Aubrée

Nous, PRÉFET du département de l'Eure,

Vu la loi du 19 juillet 1875 ;

Vu la circulaire ministérielle en date du 24 novembre dernier nous prescrivant de fixer le contingent de chaque commune pour le paiement du traitement des Instituteurs et Institutrices communaux,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Le contingent de la commune d*e la Haye Aubrée* pour le paiement du traitement des Instituteurs et Institutrices communaux en 1876 est fixé à la somme de *900^f*.

ART. 2. —
.

Evreux, le 4 décembre 1875.

DÉPARTEMENT
DE L'EURE
—
DÉPENSES
DE
l'Instruction Primaire
DE 1880
—
FIXATION PROVISOIRE
DU
Contingent communal

Nous, Préfet du département de l'Eure, Chevalier de la Légion d'honneur,
Vu la loi du 19 juillet 1875;
Vu la circulaire de M. le Ministre de l'intérieur en date du 24 novembre 1875, et celle de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 30 août 1877;
Vu les articles 604, 605 et 612 de l'instruction générale du 20 juin 1859, sur le service de la comptabilité des receveurs des finances;
Vu l'état de dépenses produit par M. l'Inspecteur d'académie,

ARRÊTE :

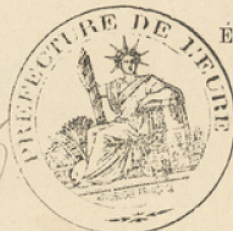
Le Contingent de la commune d. *Haye Aubrie (s)*
pour le paiement des traitements des instituteurs et institutrices, en 1880, est fixé provisoirement ainsi qu'il suit :

RESSOURCES COMPRENANT LE CONTINGENT COMMUNAL								TOTAL des ressources ou contingents commu- naux
PROVENANT DE LA COMMUNE						SUBVENTIONS		
DONS ET LEGS	REVENUS ordinaires	CENTIMES spéciaux	CENTIMES extra- ordinaires	RÉTRIBUTION scolaire	REVERSEMENTS des subventions reçues en trop sur les exercices précédents	du dépar- tement	de l'État	
		3/3		197			400	9/0

Evreux, Imp. RODT, imp. — 1473

POUR EXTRAIT CONFORME :
Le Secrétaire général,

J. Dupont



Évreux, le 19 novembre 1879.

Le Préfet de l'Eure,
A. FIRBACH.

